



MAI
2023

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

CANNES



SCARÉ
Syndicat des Cinémas d'ART
de Répertoire et d'ESSAI



SOMMAIRE

4 LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

5 RAPPORT D'ACTIVITE

6 Défense des intérêts et
valorisation du secteur

7 Relations avec les organisations
professionnelles

9 Accompagnement des
adhérent.e.s et conseils

10 Les formations

12 Ateliers et partenariats

14 Transformation numérique et
Data

17 RAPPORT MORAL

21 RAPPORT FINANCIER

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

LES MEMBRES DU BUREAU



Co-Présidente
Christine BEAUCHEMIN-FLOT
Le Select, ANTONY



Co-Président
Stéphane LIBS
Les cinémas Star, STRASBOURG



Vice - Président
Sylvain CLOCHARD
Le Concorde, NANTES



Vice - Présidente
Frédérique DUPERRET
Comoedia, LYON



Secrétaire
Pascal ROBIN
Les 400 Coups, CHATELLERAUT



Trésorier
Martin BIDOU
Le Nouvel Odéon, Le Louxor, PARIS
Astrée, Forum, CHAMBERY
Le Sémaphore, NIMES
Le Diagonal, MONTPELLIER

L'ÉQUIPE PERMANENTE



Déléguée Générale
Béatrice BOURSIER



Chargée de mission
Romane PERISSE



Stagiaire
Thaïs PARIS

LES MEMBRES DU CONSEIL



Jérémy BRETA
American Cosmograph,
TOULOUSE



Maïla DOUKOURE
Les Cinoches, RIS- ORANGIS
Cinéma Arcel, CORBEIL-ESSONNES



Elise MIGNOT
Café des images,
HEROUVILLE-SAINT-CLAIR



Olivia REGGIANI
Cinéparadis, CHARTRES
Ermitage, FONTAINEBLEAU
Le Méliès, NEMOURS



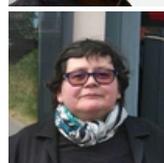
Eva BRUCATO
Le Royal, TOULON



Paul-Marie CLARET
Les cinémas Méliès,
SAINT-ETIENNE



Boris THOMAS
Ciné Saint-Leu, AMIENS



Aline ROLLAND
Les Cinémas Caméo,
NANCY

PRÉSIDENT D'HONNEUR



Michel HUMBERT



RAPPORT D'ACTIVITÉ

LES ADHÉRENT.E.S

Le syndicat totalise à ce jour 371 adhérents, 434 cinémas et 749 écrans.

Depuis la dernière Assemblée Générale, en septembre 2022, 7 nouveaux cinémas ont rejoint le SCARE, avec 11 écrans.

LES NOUVEAUX.LLES ADHÉRENT.E.S DEPUIS SEPTEMBRE 2022 :

- Cinéma Arvor, Rennes (35)
- Cinéma Laetitia, Ajaccio (20)
- Cinéma Vauban, Avallon (89)
- Majestic Panacea, Digoïn (71)
- La Passerelle, Trévoux (01)
- La Toile de Mer, Pornichet (44)
- Le Morvan, Le Creusot (71)

12 ASSOCIATIONS RÉGIONALES ADHÉRENTES, MEMBRES PARTENAIRES

- ACAP
- ACIEst
- ACOR
- ACRIRA
- Cinémas 93
- CinéPhare
- De la suite dans les images
- Ecrans du Sud
- GRAC
- La règle du jeu
- Les écrans
- MaCaO 7ème Art

L'ACOR est la dernière association régionale ayant adhéré en 2023.

I. DÉFENSE DES INTÉRÊTS ET VALORISATION DU SECTEUR

L'année 2022 a été une année de reprise pour nos salles, tant dans leur fréquentation que dans leur fonctionnement. La levée définitive des restrictions de la crise sanitaire n'a eu lieu que le 14 mars avec la levée du pass sanitaire dans les lieux de culture. Après de longs mois de fermeture, le retour du public a été lent, malgré les efforts redoublés en termes d'animation des salles Art & Essai. Il a fallu attendre la fin de l'année 2022 pour renouer avec des niveaux de fréquentation d'avant crise.

Mais depuis le dernier trimestre, une nouvelle crise a frappé le pays, la crise énergétique.

Le SCARE s'est efforcé d'accompagner au mieux ses adhérent.e.s, bien qu'il n'y ait pas eu de possibilité d'aide sectorielle, puisque l'ensemble des secteurs étaient frappés.

Le SCARE a participé au Conseil Fédéral exceptionnel sur la crise énergétique et au groupe de travail sur la communication autour de la charte sobriété énergétique rédigée par la FNCF. Il a également relayé les informations sur les différentes aides que les adhérent.e.s pouvaient mobiliser.



MINISTÈRE DE LA CULTURE

Christine Beauchemin-Flot, co-présidente, a participé à un rendez-vous entre le bureau restreint de la FNCF et la nouvelle ministre de la Culture, Rima Abdul-Malak, en août 2022. Elle y a défendu la place des salles Art et Essai indépendantes dans le paysage culturel.

RÉFORME ART ET ESSAI

Le SCARE porte depuis de nombreuses années la demande de révision de la réforme du classement Art & Essai.

En effet, il a semblé nécessaire de mesurer les effets de cette réforme afin d'en ajuster les grilles et critères, d'autant que les sommes proposées par les commissions régionales sont soumises à des écrêtements chaque année, qui pénalisent particulièrement les salles les plus engagées, qui ne peuvent pas voir leur subvention augmenter par des effets conjoncturels.

Le CNC a présenté une étude très attendue en juillet 2022, qui a confirmé certains des aspects que nous avons déplorés. Cependant, les travaux ont été interrompus dans l'attente des conclusions du rapport Lasserre.

RAPPORT LASSERRE

Le Ministère de l'Economie et des finances et le Ministère de la Culture ont commandé un rapport à Bruno Lasserre, "Cinéma et régulation". Le rapport a été annoncé lors du Congrès des exploitants en septembre 2022. Le SCARE a été auditionné en novembre 2022 par Bruno Lasserre.

Parmi les sujets abordés, le SCARE a défendu :

- Une plus grande transparence des plans de sortie des distributeurs, une limitation de la multiplication des copies dans les villes à concurrence, et un plus grand pouvoir donné aux décisions du bureau de la Médiation du cinéma.
- Il a également réitéré ses demandes concernant la réforme Art et Essai. Sur le classement : une plus grande valorisation de l'animation et une diversité du nombre de films requise. sur la recommandation des films : mieux valoriser une programmation de films moins porteurs, un élargissement et une plus grande diversité des membres du collège, une répartition des films par membre.
- Sur la régulation des cartes illimitées : il a insisté sur l'encadrement et le revenu garanti aux salles partenaires ainsi que la récupération des données spectateurs de ces cartes.

II. RELATIONS AVEC LES ORGANISATIONS PROFESSIONNELLES

EXPLOITATION

Christine Beauchemin-Flot et Stéphane Libs, nos deux co-président.e.s, siègent au Conseil Fédéral et à la Commission de réflexion de la FNCF.

Christine Beauchemin-Flot fait également partie du Bureau de la Fédération.

Le SCARE compte des membres dans chacune des Commissions Régionales Art et Essai et à la Commission Nationale.

Les membres viennent d'être renouvelé.e.s.

Nous remercions les représentant.e.s du SCARE aux commissions de branche du mandat écoulé :

- Petite Exploitation : Sonia Brun, Boris Thomas, Christian Flayol
- Moyenne Exploitation : Éric Jolival, Aline Rolland, Martin Bidou
- Grande Exploitation : Louis Merle, Olivia Reggiani





DISTRIBUTION

Le groupe de travail organisé par le SCARE avec des distributeur.ice.s et exploitant.e.s indépendant.e.s, le SDI et le DIRE, autour des questions de programmation a poursuivi ses activités. L'objectif était de dépasser les divisions interprofessionnelles pour trouver et formuler des propositions communes aux acteurs de la diffusion indépendante dans une période de concentration accrue. Le GNCR et l'Acid se sont joint.e.s au groupe de travail courant 2022. Les réunions se sont poursuivies tout au long de l'année 2022, aboutissant à plusieurs recommandations présentées à Dominique Boutonnat et Lionel Bertinet lors d'un rendez-vous en novembre. Les recommandations portent sur la régulation de la concurrence, les engagements de distribution, la réforme de l'Art & Essai.

Le travail se poursuit en 2023.

RÉUNIONS BLOC

Le Bloc a engagé des réflexions en octobre 2022 sur la reconquête du public en salles, en associant, outre le GNCR, l'AFCAE et le SCARE.

Si l'idée d'une manifestation commune des acteurs des professions indépendantes n'a pas été concrétisée, des discussions enrichissantes entre producteur.ice.s, auteur.ice.s, réalisateur.ice.s, distributeur.ice.s ont pu être développées.

AUTRES RELATIONS PROFESSIONNELLES

- Stéphane Libs a participé à une table ronde sur la reconquête des publics le 6 octobre lors des Rencontres de films en Bretagne.

Par ailleurs, le SCARE a aussi participé à des rendez-vous à l'international lors de divers événements :

- Un atelier distribution exploitation a été organisé comme chaque année lors des rendez-vous Franco-allemand, de l'Académie Franco-Allemande et Unifrance le 25 novembre.
- Lors de la 22ème conférence du réseau Europa Cinémas, Christine Beauchemin-Flot a participé le 2 décembre à une table-ronde sur la relance du cinéma au niveau européen, et Elise Mignot contribué à une table ronde sur le programme Collaborate to Innovate le 3 décembre.
- Un rendez-vous entre Mutsuo Shio, administratrice du Japan Community Cinema Center, Béatrice Boursier et Romane Périssé a eu lieu le 5 décembre.

III. ACCOMPAGNEMENT DES ADHÉRENT.E.S ET CONSEILS

CDAC / CNAC

Nos adhérent.e.s nous sollicitent régulièrement pour les accompagner en Commission Départementale ou Nationale d'Aménagement Cinématographique, lorsqu'un projet d'implantation d'un nouveau cinéma menace leur activité ou lorsque leur propre projet d'implantation ou d'agrandissement est mis en cause par un concurrent.

En 2022, nous avons accompagné :

- Les Cinoches de Ris-Orangis. L'implantation d'un Megarama de 8 salles à Grigny était soutenu par la mairie et menaçait l'activité des Cinoches de Ris-Orangis, situé à quelques minutes. Un recours en CNAC a été déposé par Cinessonne, CGR et Kinépolis. Les Cinoches de Ris-Orangis ont obtenu un engagement de programmation de la part de Megarama, satisfaisant.
- Nos adhérents (Le Club et Le Méliès de Grenoble, l'ACRIRA) et certaines salles de l'agglomération ont fait recours contre le projet d'implantation d'un cinéma Megarama de 9 salles à Saint-Martin d'Hères, commune limitrophe de Grenoble. Il y a trois ans, le SCARE avait déjà accompagné ses adhérents en CNAC contre le projet précédent porté par UGC pour implanter un cinéma de 12 salles. En décembre 2022, le SCARE a été auditionné lors de la CDAC qui s'est finalement prononcée en faveur du projet. Il a porté un recours en CNAC. La commission s'est réunie le 10 mai dernier et refusé l'implantation.

MÉDIATRICE

Le SCARE a été auditionné pour des points réguliers avec la Médiatrice sur les conditions d'accès aux films. Il est par ailleurs sollicité par ses adhérent.e.s qui souhaitent être accompagné.e.s lors de leur médiation.



IV. FORMATIONS

Le SCARE est inscrit en tant qu'organisme de formation et a obtenu la certification Qualiopi, qu'il doit renouveler tous les trois ans. La certification permet une prise en charge des formations par les opérateurs de compétence AFDAS et Uniformation principalement. Les programmes développés par le syndicat répondent à l'ensemble des normes administratives et pédagogiques requises.

Conçues à l'intention du personnel des salles de cinéma, ces formations sont élaborées et animées par des professionnel.le.s du secteur de l'exploitation. Afin de mieux favoriser l'apprentissage des stagiaires, les sessions sont organisées en petits groupes. Elles sont également accompagnées de questionnaires d'entrée et de sortie afin d'évaluer les acquis des stagiaires. Ces retours permettent aussi de faire évoluer continuellement les programmes.

Rappelons que l'ensemble des formations du SCARE sont ouvertes à tou.te.s les exploitant.e.s, qu'ils soient adhérent.e.s ou non.

Le SCARE propose 3 types de formations :

FORMATIONS MAINTENANCE CABINE 1ER NIVEAU AVEC LA CST

Depuis 2020, le SCARE en partenariat avec la CST propose aux exploitant.e.s et leurs équipes des sessions de formation sur l'entretien des cabines de projection. La formation est composée de deux parties complémentaires, théorique et pratique.

La partie théorique a pour objectif la bonne appropriation de la recommandation RT045 rédigée par la CST en concertation avec la FNCF et tou.te.s les installateur.ice.s de matériel de projection numérique. Points de vigilances, utilisation des mires de son et d'image, recommandations sur les contrats de maintenance (point à regarder dans son contrat, comment négocier avec son installateur.ice, etc), font partie des points abordés.

Depuis mars 2022, elles sont dispensées par Mathieu Guetta, responsable d'exploitation, en charge notamment du contrôle des salles, du suivi des KDM pour les mires CST, et des assistances techniques.

Les sessions pratiques d'une durée d'une journée permettent de mettre en pratique les gestes d'entretiens sur un projecteur, disponible à la CST.

En 2022, 17 stagiaires ont participé aux formations théoriques et 24 aux formations pratiques. Sur la totalité des formations maintenance cabine, 96.65% se sont déclarés "satisfaits" de l'enseignement, dans les questionnaires de sortie dont 46% "très satisfaits".

4 sessions pratiques :

- 27/01
- 29/03
- 12/04
- 01/12

3 sessions théoriques :

- 15/03
- 30/06
- 10/11



FORMATIONS COMMUNICATION DIGITALE

Lancée avec le Tour de France digital initié par le CNC, la collaboration du SCARE avec les associations régionales se poursuit, afin de proposer des sessions de formations de Communication Digitale en régions.

Les sessions de formation s'articulent autour de 4 modules permettant l'initiation ou l'approfondissement des fondamentaux d'une stratégie digitale, des réseaux sociaux, de l'envoi de newsletters et de la notion de data. Chaque module peut être divisé en niveaux favorisant l'apprentissage de chaque stagiaire.

Deux formations de deux jours ont été organisées en 2022, regroupant un total de 16 participant.e.s.

La première a eu lieu le 13 et 14 janvier à Quimper en partenariat avec l'association Cinéphare.

La seconde a été réalisée en partenariat avec l'ACCILR à Narbonne du 1er au 2 juin.



FORMATIONS RESSOURCES HUMAINES

En 2022, le SCARE a initié des sessions de formation en Ressources Humaines ayant pour objectifs principaux l'initiation générale aux règles du droit du travail, des bonnes pratiques de recrutement ainsi que les moyens d'élaboration d'un management serein et d'une bonne qualité de vie au travail.

Cette formation est encadrée par trois intervenantes : Maître Sultan Gunel, avocate au barreau de Paris spécialiste en droit du travail, ainsi qu'Aurélia Di Donato et Solenne Bianco, professionnelles du milieu de l'exploitation et formées en ressources humaines et à la formation professionnelle.

Ainsi en 2022, trois sessions ont été organisées, réunissant 17 stagiaires :

- Du 24/03 au 25/03 à Paris
- Du 27/09 au 28/09 à Marseille, en partenariat avec Ecrans du Sud
- Du 17/11 au 18/11 à Paris

Elle rencontre un très bon taux de satisfaction, avec 100 % de stagiaires s'estimant satisfait.e.s, dont 67% très satisfait.e.s.

Une nouvelle session est organisée à Toulouse les 29 et 30 juin prochains.

INTERVENTIONS FÉMIS

Le SCARE intervient régulièrement à la Fémis, par la voix d'administrateur.rices ou de la déléguée générale :

- En formation initiale "Distribution / exploitation" pour présenter le SCARE et ses actions, avec un focus sur l'aménagement du territoire et l'enjeu de la data et d'outils collaboratifs.
- En formation continue, notamment dans les sessions communication et communication digitale.

V. ATELIERS ET PARTENARIATS

ATELIERS DES SORTIES

Organisé plusieurs fois par an par le SCARE, ce rendez-vous traduit la volonté de favoriser l'échange et la réflexion entre distributeur.ice.s et exploitant.e.s.

La discussion s'articule entre plusieurs axes tels que les stratégies de communication, les outils de marketing ainsi que les partenariats utiles pour préparer au mieux l'exposition de films en salles, permettant de mieux comprendre les spécificités des uns et des autres et ainsi de mieux répondre au besoin de chacun.

Cette année, 3 ateliers ont eu lieu :

- Le 27 janvier à Valence durant le festival Viva cinéma en partenariat avec l'ADRC, l'ACRIRA, Les Ecrans, le GRAC et Plein champ. Au programme, 3 distributeur.ice.s : Arizona Distribution pour *Qui à part nous*, Les Bookmakers / La Rabbia pour la trilogie *Infernal Affairs* et Carlotta Films pour la retrospective Kinuyo Tanaka
- Le 29 mars, au festival "Les Ecrans du Doc" à Décines en partenariat avec le GRAC et l'ACRIRA. Au programme *Allons Enfants* distribué par Le Pacte.
- Le 6 juillet à La Rochelle lors du FEMA, aux Journées professionnelles de l'ADRC. 5 distributeurs ont présenté leurs sorties : Jour2Fête pour *Plus que jamais* et *Sous les figues*, L'Atelier distribution pour *C'est arrivé près de chez vous*, Ad Vitam pour *Les Amandiers* et *Les enfants des autres*, UFO Distribution pour *La dernière nuit de Lise Broholm* et Lost Films pour *Ce plaisir qu'on dit charnel* et *Le Jour du dauphin*.

ATELIERS RENCONTRES DU SDI

Les Rencontres du SDI se sont tenues à Caen du 21 au 23 juin.

Le SCARE a proposé un atelier sur les premiers travaux du collectif des indépendants de la diffusion qui a rencontré un grand succès. Ont été abordées les questions de régulation et ont été exposées les propositions issues du groupe de travail programmation, afin de recueillir les avis d'autres exploitant.e.s et distributeur.ice.s et éventuellement développer d'autres idées.





FUTUR@CINÉMA

Le projet organisé par Anne Pouliquen et Jérémy Zelnick du Festival des Arcs permet de voir émerger et d'accompagner de nombreux projets et outils favorisant la conquête des publics. Des équipes se constituent autour de projets ambitieux et bénéficient d'un cursus d'accompagnement et d'accélération.

Une deuxième édition s'est lancée en 2022, avec la présence de Sylvain Clochard au comité de pilotage.

ATELIERS FESTIVAL DES ARCS

Le Sommet des Arcs s'est déroulé du 13 au 17 décembre 2022, avec un partenariat renouvelé avec le SCARE. Le syndicat a proposé deux ateliers :

- Un atelier dans le cadre du CAFÉ DES INDÉS le 15 décembre. Six organisations professionnelles ont proposé une thématique. Le SCARE a animé un atelier autour du portail collaboratif qu'il développe et des données utiles aux exploitant.e.s.
- Un atelier de présentation du projet DATA KLOX mené par le SCARE et l'agence KLOX a été organisé. Le fonctionnement des campagnes web proposées aux distributeur.ice.s par l'agence a été expliqué ainsi que le principe de collecte collaborative de données par les exploitant.e.s pour mieux cibler les spectateurs. L'atelier a reçu de très bons retours, et plusieurs exploitant.e.s se sont porté.e.s volontaires pour participer au lancement du projet.



VI. TRANSFORMATION NUMÉRIQUE ET DATA

Depuis plusieurs années, le SCARE mène une réflexion et développe des projets pour accompagner le secteur du cinéma indépendant dans la transformation numérique et l'investissement des données. Pour être en phase avec les évolutions numériques actuelles, il est nécessaire d'avancer conjointement sur le terrain de la data, déjà investi par de nombreux secteurs de la culture, notamment les cinémas de circuit.

Les projets visent à créer une communauté de cinémas indépendants dans la sphère numérique, tout en respectant une démarche éthique et collaborative, afin de pouvoir valoriser la richesse et la diversité des salles Art et Essai et de leur programmation auprès du public, en particulier le public jeune.

COLLECTE COLLABORATIVE

Le SCARE travaille conjointement avec Klox, une agence spécialisée dans les campagnes web, afin d'élaborer une solution pour les salles Art et Essai. Le principe est de collecter, mutualiser et commercialiser leur propre data afin de la réinvestir dans des campagnes achetées par des distributeurs et ainsi mieux cibler nos spectateurs.

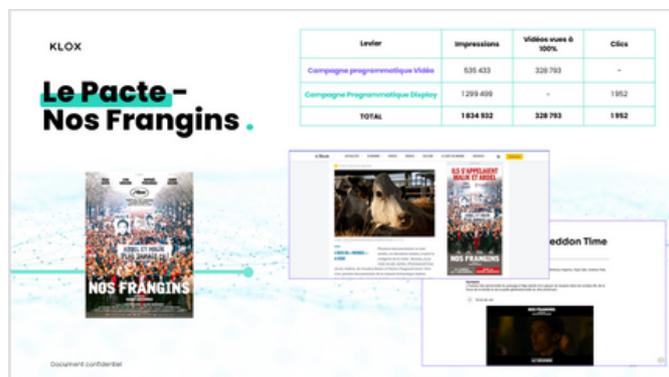
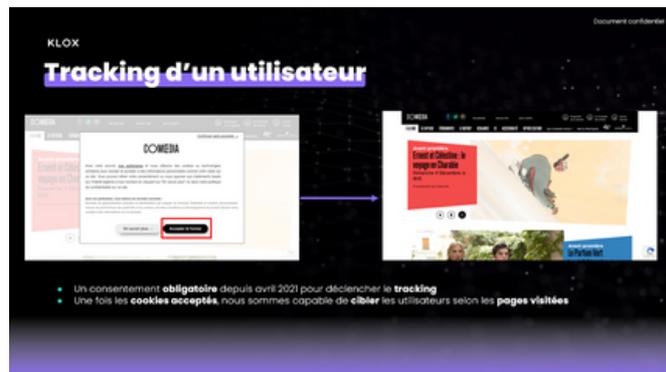
Le principe est simple pour les salles : il suffit de poser un pixel dans le back office du site internet du cinéma, et les données spectateur.ice.s sont automatiquement collectées de façon anonymisée via les cookies, et selon les règles RGPD : avec leur consentement, de manière temporaire et confidentielle.

Le SCARE agit en tiers de confiance pour les salles, pour être le seul interlocuteur de Klox dans le lancement des campagnes.

Les distributeur.ice.s pourront choisir, dans leur ciblage de campagnes de films, la donnée SCARE parmi d'autres critères. Il s'agit d'une donnée valorisée puisque précise. Le

SCARE donnera un accord préalable sur le titre des films. Ainsi, les spectateur.ice.s des salles Art & Essai pourront, quand iels navigueront sur des sites internet ciblés par les campagnes des films, recevoir en priorité des annonces sous forme de teasers ou d'encarts de films qui les intéressent.

Chaque salle recevra un état du nombre de clics générés par ses cookies qui correspondra à une rémunération même si celle-ci risque d'être symbolique, a fortiori dans la phase d'expérimentation. Le principe est de mieux faire parvenir à vos spectateurs les teasers de films que vous programmez.



L'année 2022 a été consacrée à trois aspects du développement du projet : technique, juridique et pédagogique.

- L'agence Klox a dû travailler sur des solutions techniques pour la pose de pixels, en composant avec la très grande diversité des hébergeurs de site internet.
- Le SCARE a engagé le cabinet d'avocats, Taoma Partners, afin d'établir deux modèles de contrats : un entre Klox et le SCARE, et un entre les salles et le SCARE. Ce dernier sert alors de tiers de confiance pour la gestion des campagnes et la collecte des données. Les contrats ont été finalisés début 2023.
- Enfin, le SCARE a été au contact de ses adhérent.e.s toute l'année pour les sensibiliser au sujet de la mutualisation des données : plusieurs salles ont été contactées pour participer à la phase d'expérimentation du projet et des communications ont été envoyées pour expliquer le projet. L'Assemblée Générale en septembre 2022 et le Sommet des Arcs ont été l'occasion de faire un focus sur la data.

Une session de formation tutoriale dispensée par l'équipe de Klox est prévue très prochainement, et toutes les salles sont bienvenues pour s'y joindre.

De la même façon, un projet similaire est développé avec une autre agence, Elena.

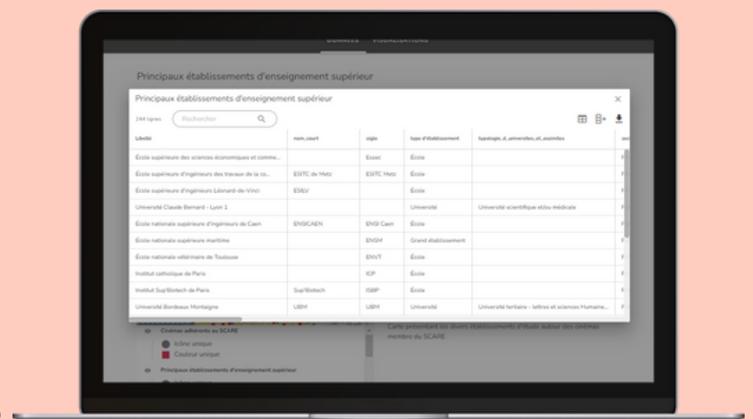
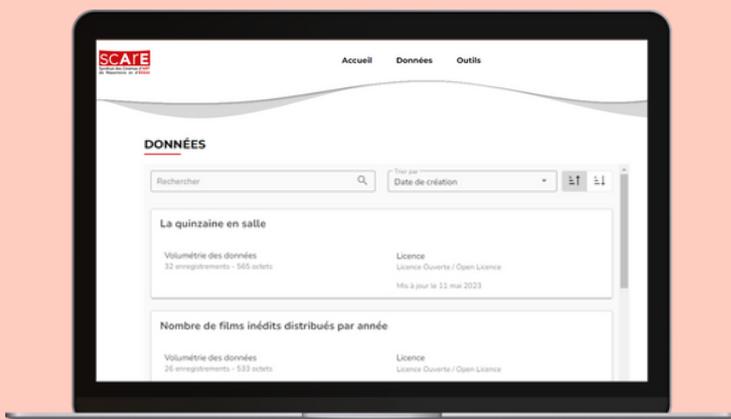
PORTAIL DATA SCARE

Le SCARE a élaboré un projet de portail collaboratif de données ouvertes pour les salles indépendantes. Ce projet répond à des normes adoptées aujourd'hui dans la plupart des secteurs de l'économie mais aussi des institutions publiques (la plupart des régions par exemple disposent elles-mêmes de leur portail). Les données sont cataloguées en différents champs, qu'il est possible de trier, de hiérarchiser et d'exporter ; Ils permettent également des visualisations sous toutes formes : cartes, graphiques etc. Ces données sont-ouvertes, c'est-à-dire exportables et réutilisables par tou.te.s.

Il s'agit d'agréger différents jeux de données ouvertes issues de différentes sources (programmation des salles, dont les animations, mais aussi données démographiques, transports en commun, chiffres du marché, etc.) en un seul et même site, et de pouvoir les pousser automatiquement sur d'autres portails et API. Les collectivités territoriales sont ici particulièrement visées, afin de pouvoir mieux mettre en valeur les cinémas sur leurs territoires.

Dans notre cas, les premières applications sont :

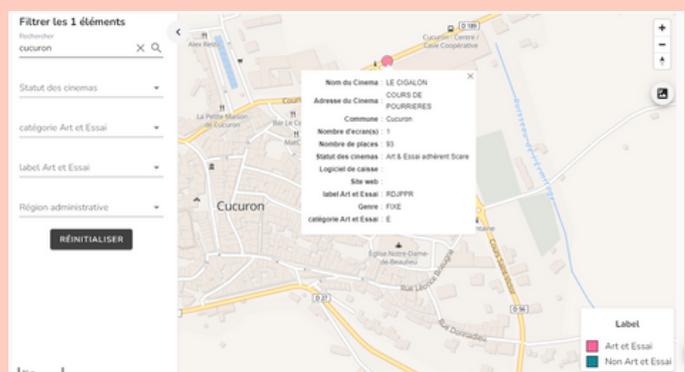
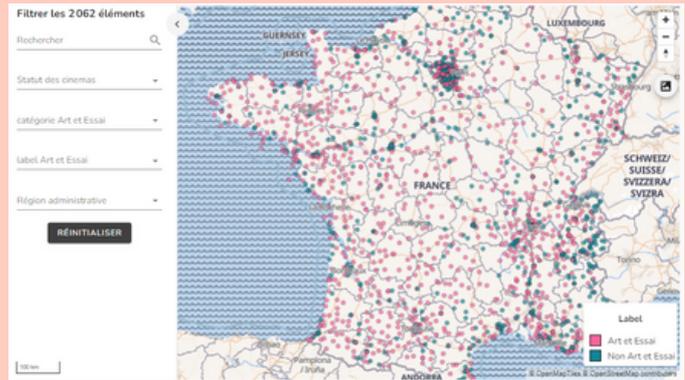
- L'automatisation des remontées de programmes vers les portails de collectivités territoriales, guides et autres API pour que les vos cinémas soient mieux référencés.
- La mise en valeur de l'ensemble des événements et animations qui font la spécificité de vos salles. Ces événements pourraient être mieux mis en valeur et mieux repérés par les spectateurs, collectivités, API. En même temps, cela permettra de vous donner des outils modernes pour éviter les saisies multiples.
- Le partage de toute la richesse des contenus produits quotidiennement : captation, photos, critiques etc ...
- L'utilisation de données utiles appartenant à des jeux de données d'établissements scolaires, de transports, etc.
- La création de tableaux de bord et à terme, la data analyse.



Le SCARE a présenté le projet à l'appel d'offre 15-25 ans du CNC et a été sélectionné. L'année 2022 a donc été consacrée à son développement. L'agence Innopublica, spécialisée dans l'accompagnement de nombreuses collectivités dans l'ouverture des données a été retenue. Un comité de pilotage composé d'exploitant.e.s aux profils divers a été constitué pour définir les besoins et les objectifs précis du portail. Nous remercions chaleureusement Laurent Callonnet de l'Ecran à Saint Denis, Frédérique Duperret du Comoedia à Lyon, Elise Mignot du Café des Images à Hérouville Saint-Clair, Célia Olivié du Saleys à Salies de Béarn, Flore Tournois du Stars de Strasbourg et Caméo Nancy, Pierre-Edouard Vasseur de Dulac Cinémas à Paris et Rodolphe Village d'Utopia Tournefeuille pour leur implication.

Des séries d'entretiens ont été menés avec des acteurs majeurs comme Comscore, Vertigo, des éditeurs de caisses, la direction des études du CNC.

Un atelier a eu lieu au Sommet des Arcs le 15 décembre 2022 dans le cadre du Café des Indés, afin d'échanger avec des exploitant.e.s et distributeur.rice.s sur le thème spécifique des 15-25 ans, et quels jeux de données sont à agréger pour faciliter le travail sur ce public.



A ce stade de l'avancement du projet, une première maquette a été construite, et plusieurs jeux de données ont été identifiés et sont en cours d'élaboration.

Des outils ont été conçus à partir des jeux de données existants : le baromètre Comscore, actualisé automatiquement chaque semaine, montre l'évolution des entrées Art et Essai de semaine en semaine.

Des cartes ont également été créées : la carte des cinémas, donnée directement issue des données ouvertes du CNC et intégrée (les cinémas y sont catégorisés selon leur classement et labels Art et Essai) ; mais aussi la carte des adhérent.e.s du SCARE et la carte des établissements scolaires.

Dans le cadre de notre travail sur le public 15-25 ans, nous avons extrait les données ouvertes de l'éducation nationale pour identifier les établissements scolaires à proximité des cinémas, de la maternelle au supérieur. Ces données seront enrichies par des données sur les dispositifs d'éducation à l'image, ou sur les associations lycéennes et étudiantes. Cela permettra aux salles d'avoir une vision plus globale de leur territoire et du travail possible avec les différents organisations et établissements locaux. Ce n'est bien sûr qu'un exemple des réutilisations possibles de ces données, destinées à enrichir votre travail d'animation.

La prochaine étape cruciale du projet est d'agréger automatiquement les données des logiciels de caisse dans le portail. Nous avons envoyé un questionnaire aux distributeurs et aux adhérents et nous recueillons leurs besoins et expériences pour développer les outils à même de faciliter le processus de transmissions des données. Deux outils en particulier sont en développement : l'Open Agenda, qui recenserait toutes les séances et surtout les événements et animations afin de mieux les mettre en valeur, mais aussi un Open Films, qui serait une base uniforme de données ouvertes de tous les films existants, pour pouvoir exporter aisément les informations présentes sur les fiches techniques (réalisateur.ice.s, durée, nationalité...).

Ce projet est ambitieux et de multiples applications pourront être trouvées. Nous avons adopté une méthode "agile" : commencer à ouvrir les données dès que certains jeux sont prêts et sans attendre la totalité des informations.

RAPPORT MORAL

Nous étions réunis il y a 8 mois à Deauville, et faisons alors état de nos inquiétudes partagées, avec le souvenir encore récent et douloureux de cette période inédite de pandémie que nous avons traversée.

Après cette parenthèse normande, nous avons souhaité renouer avec nos habitudes pré-covid et sommes de retour à Cannes, le lieu de la découverte cinématographique, un rendez-vous immanquable pour nous cinéphiles et cinéphages professionnels, mais aussi un festival où sont réunis le plus grand nombre de nos adhérents.

S'il était difficile de faire pire que les rapports moraux des années 2020 et 2021, nous avons conclu le dernier, en affirmant, à l'instar du sociologue Pierre Bourdieu, « d'être toujours animés par des « utopies réalisables » qui nous permettraient de reconstruire le monde de demain ».

2022 allait à la fois contredire cet élan de positivisme, face à la difficulté de renouer rapidement avec notre public, mais aussi nous pousser à faire évoluer nos pratiques et notre rapport aux spectateurs par de nouveaux questionnements. La reconquête des publics était donc notre priorité, chacun y allant avec sa propre énergie couplée à des moyens humains et des investissements différents, avec la force du militantisme ou la nécessité de la belle programmation qui nous animent. Mais aussi, en s'appuyant sur ses forces humaines ou en s'aventurant vers de nouvelles façons de transmettre et de passer la main à ses équipes.

2022 aura été l'année où les salles de cinéma ont déployé encore plus d'efforts dans l'organisation d'animations, l'essence même de notre métier, pour tendre vers ce Graal qu'était l'année 2019. 2022 a été comme un sas, une étape nécessaire pour voir plus grand. Ces changements qui auraient pu faire naître une vision fédératrice des salles de cinéma, ont au contraire fait émerger deux démarches. Pendant que certains misaient sur la salle de cinéma spectaculaire et de nouvelles sensations avec des films qui allaient garantir cette promesse et justifier des prix de places à la hausse, d'autres essayaient de retrouver leurs fondamentaux, ceux qui ont fondé leurs certitudes. Une salle tout d'abord, située dans un territoire, une

ville, un village, un quartier, un fond de vallée ou, sur les Champs-Élysées. Retrouver, même partiellement, son public, c'est retravailler sur la base de son modèle économique initial, avec parfois des trésoreries à la baisse mais qui se renforcent au fil des semaines. C'est renouer avec le tissu social qui entoure nos salles et en redynamiser l'économie générale. Il sera ainsi toujours plus facile pour nous de faire venir du public dans un milieu commercialement attractif et avec des associations qui retrouvent leurs forces vitales. Notre travail résonne évidemment au-delà de nos salles.

Une salle implantée dans un lieu, avec des habitants et des équipes motivées, des communautés de gens qui ont envie de voir des films ensemble dans ce lieu ; en d'autres mots, des spectateurs. Ce sont eux, avec tous les moyens mis en œuvre par nos cinémas, qui ont reconstruit avec patience, ce désir de retourner en salle. A coups d'attentions et de conseils, d'énervements et de discussions effrénées, nous avons reparlé ensemble de cinéma et remis ce dernier au « centre ». Les regards se sont petit à petit, par vaguelettes successives, retournés vers nos salles pour engendrer un été qui nous a permis de voir renaître, grâce à *La nuit du 12*, *As Bestas*, *Decision to leave*, *La Conspiration du Caire*, entre autres, un phénomène trop longtemps sorti des radars : le bouche-à-oreille. L'envie donnant bien souvent, comme dans la chanson, l'envie d'avoir envie, le dernier trimestre 2022, aura (déjà) été le porteur d'espoir de la période actuelle.



Cependant, la polarisation du marché et les effets de concentration sur quelques titres se sont encore accentués, au détriment de la diversité et des distributeurs indépendants. La curiosité en 2022, était alors un vilain défaut et il n'était pas facile, voire risqué, de proposer des découvertes. Il fallait alors tenir bon, continuer à programmer des films dont on savait par avance que le public serait rare. Les salles qui ont fait cet effort dans la durée méritent aujourd'hui d'être récompensées pour cette persévérance.

Pour continuer à effectuer ce travail et mener ces missions culturelles et artistiques il nous faut pouvoir compter sur le soutien de nos tutelles, et tout particulièrement le CNC, par la prime du classement des salles Art et Essai. Mais est-il encore nécessaire de rappeler que l'enveloppe vouée au classement de nos salles s'avère fermée et que depuis plusieurs années, l'ensemble des salles est sanctionné par un écrêtement qui tend à devenir pérenne et pénalise tout particulièrement les salles les plus engagées et exigeantes ?

Une réflexion doit aussi être menée, en concertation, sur la recommandation des films : s'il est légitime que les films Art & Essai les plus porteurs continuent à être recommandés, une pondération permettrait de corriger un effet de bord : ces films que toutes les salles souhaitent naturellement programmer bénéficient de moyens de promotion souvent très importants. D'un autre côté, un film avec une moindre valeur artistique doit-il être systématiquement classé dès lors qu'il est distribué sur une petite combinaison de copies ?

Nous avons fait part de nos problématiques spécifiques lors de notre audition, à Bruno Lasserre, à qui a été confié, par le ministre de l'Economie et des finances et la ministre de la Culture, une mission Cinéma et régulation.



Nous saluons son travail précis et certaines recommandations qui se font l'écho de ces préoccupations et de la nécessité d'y travailler afin d'assumer enfin (et encore une fois, compte tenu de la réalité financière) une plus grande sélectivité.

Dans le monde des salles classées Art et Essai, nous ne faisons pas tous le même travail, et ceci dans chacune des typologies de territoire. Ce n'est pas un jugement de le dire, c'est un juste ré-équilibre. L'éditorialisation et la prise de risques nécessaires, les idées novatrices d'animation, de reconquête des publics, doivent être plus que jamais valorisées, de manière visible, au sein du dossier de subvention Art et Essai.

Nous le répétons chaque année, et là aussi le rapport Lasserre en témoigne, il faut renforcer le rôle et le pouvoir de la Médiatrice du cinéma. Par son expertise et son expérience, cette dernière donne du recul et du sens à nos habitudes de programmation, elle évite les sorties inflationnistes et combine les différentes expériences nationales. C'est une chance d'avoir cet outil et il faut l'utiliser. Mais cela suffira-t-il à réduire cette polarisation accrue du marché et les problèmes d'accès aux films que certain.es d'entre nous rencontrons et qui entravent leur bonne exposition ?

Nous avons réuni un groupe de travail exploitants/distributeurs indépendants pour émettre un certain nombre de propositions au-delà des clivages de profession.

La concentration des programmations sur les films recommandés Art et Essai, dans les grandes et moyennes villes, a complètement explosé en 2022 et le nombre de copies sur un même territoire, ce qui tend à l'uniformisation, se sont multipliées. Tout le monde veut programmer de l'Art et Essai porteur bien évidemment, bien souvent au détriment des salles classées qui ont été les découvreuses d'auteurs.rices, aujourd'hui plus bankables. Comment expliquer que l'aide à la programmation difficile se cantonne aux villes de catégories A, alors que la concurrence sur cette typologie de films, se développe sur les villes de catégories B, et surtout sur des territoires péri-urbains où la concentration de population crée une nouvelle demande ?

Nous regrettons sur ce point que les propositions du rapport Lasserre n'aient pas été plus engagées. Cependant, nous sommes toujours mobilisés pour continuer à travailler à ces questions.

Désormais, le rapport étant publié, il est urgent de s'attaquer à la révision de la réforme Art & Essai et à l'extension de l'aide à la programmation difficile que nous demandons depuis l'ère pré-covid, ainsi qu'aux questions de concurrence.

Nous souhaitons bien entendu que soit mis à l'ordre du jour le fonds d'aide jeunes cinéphiles lancé par le CNC, et désormais absorbé dans le classement art et essai. Sa disparition nous a tou.te.s ému.e.s quand beaucoup de salles avaient saisi cette formidable initiative et redoublé d'efforts pour imaginer de nouvelles idées d'animations en direction de ce public, certaines ayant même créé des postes dédiés pour développer ce travail.

Il est nécessaire de leur donner les moyens de pérenniser ces actions de long terme.

Nous comptons sur le CNC pour engager le plus rapidement possible une concertation avec l'ensemble des organisations de l'exploitation.

Par ailleurs, 2022, a apporté aussi de nouvelles et graves préoccupations.

A peine avons-nous oublié la menace des plateformes et les annonces de fin de règne des salles de cinéma par quelques oiseaux de mauvais augure, que l'inflation et la question énergétique ont emboîté le pas. La hausse drastique du coût de nos charges d'électricité et de gaz a un impact différent selon les statuts et les catégories de nos salles. Comment accepter qu'un lieu qui fonctionne avec de telles amplitudes horaires, en accueillant dès le matin les dispositifs d'éducation à l'image jusque tard dans la soirée après des débats parfois, puisse être touché aussi durement, au cœur de leur modèle économique par cette nouvelle crise ?

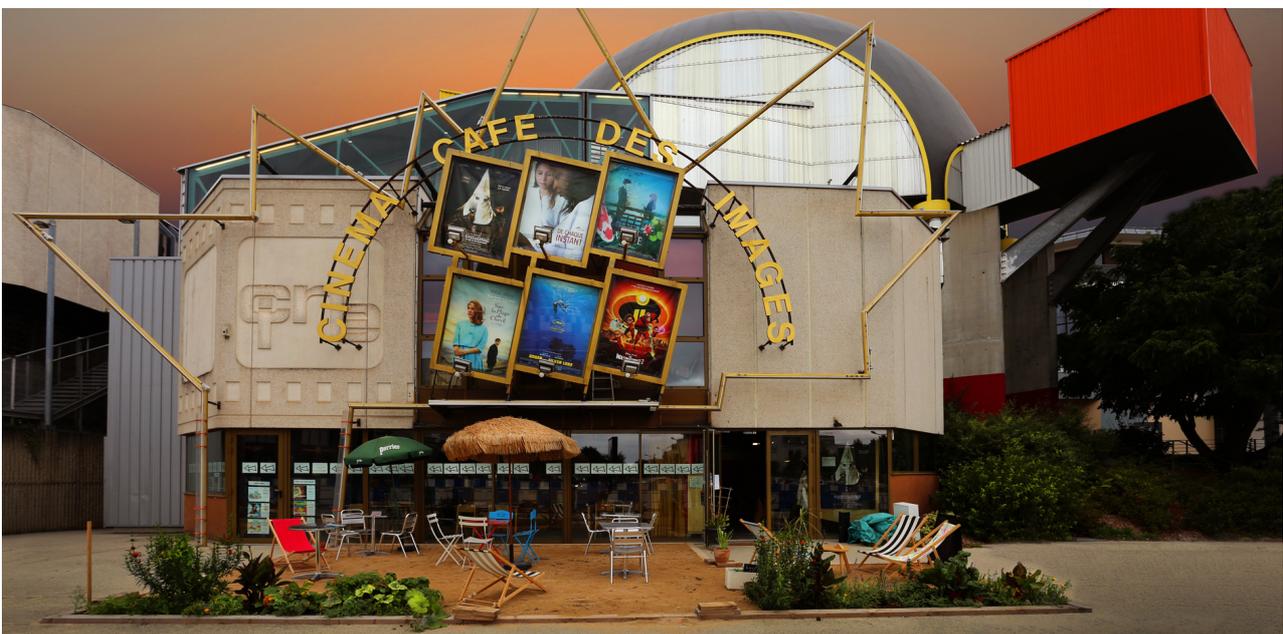
Certes, cette crise touche toute l'économie, mais l'exploitation est un secteur particulièrement énergivore. Nous mettons bien sûr tout ce qui nous reste d'énergie à l'économiser, justement, par des petits et grands gestes plus respectueux de l'environnement.

Le renouvellement de nos appareils de projection et le passage au laser constitue une réponse. Cependant, son financement reste une question majeure.

En outre, ces transformations indispensables ne peuvent s'envisager que sur le long terme et certaines salles se retrouvent aujourd'hui dans une urgence financière.

Le dynamisme, l'engagement et le travail de nos salles s'illustrent aussi à travers la médiation et l'éducation à l'image, missions qui sont au cœur de nos métiers. Nous avons de quoi nous réjouir de l'extension des dispositifs avec « Maternelle au cinéma » et que le Pass Culture soit un outil d'accès et de découverte de nos salles pour les plus jeunes. La vigilance est toutefois de mise afin que ce dispositif vertueux ne se substitue pas au financement des dispositifs d'éducation à l'image mais bien à renforcer de nouvelles séances scolaires.

De plus, nous regrettons que la décision de la hausse des tarifs des dispositifs tant attendue ait été laissée aux départements. Cette disparité constitue un vrai problème pour certaines salles, pour lesquelles cette mission pourtant essentielle se fait désormais à perte. Bien que nous mesurions la crainte pour d'autres, dans les territoires les plus défavorisés, de désaffectation des classes, nous souhaitons que toutes puissent continuer à s'engager dans cette mission





qui fait partie intégrante du processus d'éducation. Enfin, le Scare s'est saisi et investi très tôt sur le sujet du numérique.

Notre syndicat poursuit dans cette voie avec l'utilisation et l'élaboration d'outils data afin que nos salles art et essai puissent s'approprier ces nouveaux usages et ne pas en laisser le seul privilège aux multiplexes. Il est essentiel pour cela de se fédérer.

Avec l'ensemble des administrateurs, Martin Bidou, Eva Brucato, Jeremy Breta, Paul-Marie Claret, Sylvain Clochard, Maïla Doukouré, Frédérique Duperret, Elise Mignot, Pascal Robin, Aline Rolland, Olivia Reggiani et Boris Thomas, dans un esprit collégial, nous demeurons mobilisés pour défendre avec toujours autant de passion et à l'écoute de la diversité des salles indépendantes et des points de vue, notre métier si indispensable. Que ce soit sur le front politique, le front de la mutualisation et de la solidarité, de la transformation numérique, ou encore de la formation professionnelle, afin d'entraîner et favoriser la qualité de nos pratiques, au service de nos valeurs.

Nous tenons à remercier ici leur engagement et leur implication qui s'illustrent lors de nos riches et fructueux échanges. Et remercier tout particulièrement Olivia Reggiani et Boris Thomas, pour ces années partagées, qui laissent place à de nouveaux administrateurs et administratrices que nous sommes heureux d'accueillir.

Réunis au sein de notre conseil d'administration paritaire, animé par le dynamisme et le professionnalisme de notre chère déléguée générale, Béatrice Boursier, épaulée par Romane Périssé et Thaïs Paris, et bien sûr à vos côtés, chères salles adhérentes, nous continuerons à défendre les valeurs essentielles qui sont les nôtres : la solidarité, le collectif, l'indépendance et la diversité.

Jean Eustache affirmait « Les films ça sert à apprendre à vivre », on ne peut que lui donner raison et nous encourager à faire notre ses paroles.

RAPPORT FINANCIER

BILAN AU 31/12/22

BILAN ACTIF

En €	31/12/2022			31/12/2021
	Brut	Amort. Dépréc. (à déduire)	Net	Net
Titres de participation	777,75		777,75	
Immobilisations corporelles				
Autres créances	19 038		19 038	32 134
Valeurs mobilières de placement	156 389		156 389	156 389
Disponibilités	116 049		116 049	70 875
Charges constatées d'avance	17 000		17 000	
TOTAL ACTIF	309 254		309 254	259 398

BILAN PASSIF

	31/12/2022	31/12/2021
Report à nouveau	222 976	240 880
Résultat de l'exercice	1 501	-17 904
Dettes fiscales et sociales	24 717	31 318
Autres dettes	60 059	5 104
TOTAL PASSIF	309 253	278 802

COMPTE DE RESULTAT AU 31/12/2022

En €	31/12/2022	31/12/2021
Cotisations	55 545	29 425
Autres cotisations	1 500	1 650
Subventions	79 000	15 000
Services et Parrainages	22 500	10 000
Prestations formations	68 804	58 915
Aides covid 19 non imposables		27 140
Reprise, Transfert de charges	5 669	355
Autres produits	24	334
Total produits d'exploitation	233 042	142 819
Achats S/T Etudes	2 979	118
Fournitures	677	760
Logiciels		1 895
Locations immobilières et mobilières	8 161	5 400
Maintenance	120	
Assurances	1 275	2 650
Honoraires	5 103	4 918
Honoraires formation	58 773	30 405
Documentation	462	509
Photocopies	1 390	1 402
Cadeaux		257
Mission Déplacements	19 004	13 175
Transport collectif du personnel	827	
Réceptions	27 515	8 018
Télécom	585	699
Frais postaux	381	320
Frais bancaires	195	204
Cotisations associations	250	251
Impôts & taxes	8 614	5 984
Salaires et traitements	77 292	67 475
Charges sociales	18 870	22 800
Autres charges	13	109
Total charges d'exploitation	232 486	167 349
Résultat d'exploitation	556	-24 530
Produits financiers	944	123
Reprise sur prov.elts financiers		
Prov. Dépréciations Elts Financiers		
Total financier	944	123
Charges nettes sur cession de val.mob.		
Résultat financier	944	123
Résultat courant avant impôts	1 500	-24 407
Produits exceptionnels		6 531
Impôts		28
Total des produits	233 986	149 473
Total des charges	232 486	167 377
Résultat net	1 500	-17 904



CINÉMA DE LA ROCHE

SCARE

Syndicat des Cinémas d'ART
de Répertoire et d'ESSAI

SCARE 61, Rue de l'Arcade Paris - Tél : +33 (0)1 85 08 38 80 - Fax +33 (0)9 72 46 92 05
contact@scare.fr - www.scare.fr Siret 308 378 983 00057 - Code APE 9411Z